

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire du 23 janvier 2020

Restaurant Carabiniers - Saint-Aubin

Présents:	Environ 55 membres et invités
Invités :	Didier Castella, Josef Meyer, Guido Stäger, Michel Losey, Peter Imhof, Irène Vonlanthen, Basile Cornamusaz, Samuel Jenni, Fritz Glauser, Emilia Vorlet
Excusés :	Pierre-André Page, Pierre-Alain Epars, André Chassot, Nicolas Vincent, Philippe Egger, André Martin, Félix Bärtschi, Fabrice Bersier, Didier Banderet, Claude-Olivier Liniger, Pierre-Alain Baechler

1. Ouverture et propos d'entrée en matière

Le président José Baechler souhaite la bienvenue aux membres, aux invités et à la presse. En raison d'un tragique accident mortel sur la rampe de chargement de Domdidier, une minute de silence est appelée à la mémoire du jeune homme.

Avec l'accord des membres, José Baechler a ajouté à l'ordre du jour le point 6.1 - Election d'un délégué à l'Fédération suisse des betteraviers et a nommé deux scrutateurs, Johann Jacot et Cyrille Gassmann.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2019

Le procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire a été approuvé par les membres. Les personnes présentes ont également été informées que Christophe Goumaz avait quitté la Chambre fribourgeoise d'agriculture et avait transmis le poste de secrétaire de l'Association fribourgeoise des producteurs de betterave à son successeur, Joël Etter.

3. Rapport du Président

José Baechler a rappelé que lors de la dernière séance, il avait critiqué le transport ferroviaire avec la société Sersa et les problèmes informatiques d'échantillonnage et de transmission des données aux producteurs par la sucrerie.

Cette année, la sucrerie a corrigé ses erreurs. Les agriculteurs ont reçu rapidement les résultats de leurs livraisons. Le transport ferroviaire, en revanche, a connu plusieurs problèmes, surtout au début de la campagne.

Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

Le 9 octobre 2019, un accident tragique s'est produit sur la rampe de chargement à Domdidier, où Julien Rügsegger a été mortellement blessé. L'accident s'est produit lorsque les wagons ont été manœuvrés avec la locomotive autocommandée.

Cet accident a provoqué de fortes émotions dans tout le district de la Broye et au-delà.

Suite à ce drame, toute l'installation de chargement Domdidier-Avenches a été fermée pour les besoins de l'enquête. La sucrerie a immédiatement proposé de transporter les betteraves de la région par le ring d'Aarberg avec des tracteurs et des camions. José Baechler remercie Dominique Haenni, le responsable du ring et ses chauffeurs pour leur aide et leur organisation.

L'année 2018 a été une année betteravière très difficile, c'est pourquoi le président José Baechler espérait une bonne année en 2019.

La mise en place des semis dans de bonnes conditions, suivies d'un mois de mai froid et enfin d'une infestation d'altises, qui reprend de l'importance depuis l'interdiction du Gaucho, mais qui a freiné le développement des jeunes betteraves.

En juin et juillet, la vague de chaleur avec des températures dépassant parfois 35 degrés a ralenti la croissance et la production de sucre. Le syndrome des basses richesses (SBR), transmis par la cicadelle, s'est également répandu en Suisse romande jusqu'à Aarberg durant cette période.

Enfin, les fortes précipitations du mois d'août ont permis aux betteraves de grandir mais ont pénalisé le taux de sucre et d'extraction.

En résumé, le tonnage était conforme aux attentes, mais la teneur de sucre était inférieure à ce qu'elle était depuis longtemps, ce qui a eu un fort impact sur le prix.

La variété Rhinema, tolérante au SBR, n'était pas entièrement convaincante en termes de potentiel de rendement. José Baechler espère de nouvelles et meilleures variétés.

Il souligne également les votes à venir sur les initiatives "eau potable" et "pour une Suisse sans pesticides de synthèse" et précise que l'acceptation de ces votes signifierait la fin de la betterave sucrière en Suisse.

Il ne se passe pas une semaine sans que la presse ne parle de la disparition d'animaux, d'insectes et de plantes, et de la qualité de l'eau. L'agriculture est loin d'être la seule cause de pollution de l'eau.

José Baechler a également demandé aux personnes présentes d'informer le public sur les conséquences des votes. Si ces initiatives étaient adoptées, de grandes quantités de nourriture devraient être importées de l'étranger sans connaître les méthodes de production utilisées. Il a noté que de nombreux efforts avaient déjà été déployés par le secteur agricole pour prévenir la pollution des sols et des eaux, et que cette tendance se poursuivrait à la lumière de la PA 22+.

Enfin, José Baechler explique que c'est sa dernière rencontre en tant que président de l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre. Il souligne qu'il a toujours apprécié travailler avec un comité dynamique et motivé. Il note qu'il s'est souvent senti impuissant face à la pression du marché mondial sur la culture de la betterave, mais qu'il est néanmoins optimiste pour l'avenir.

Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

4. Comptes et bilan 2019

M. Joël Etter prend la parole pour présenter les comptes.

Les vérificateurs présentent le rapport.

Les comptes 2019 sont votés à main levée, et approuvés.

On remercie le caissier pour les comptes et lui donne la parole pour le budget 2020. Le budget est approuvé, et des remerciements sont adressés au caissier et aux vérificateurs pour leur travail.

5. Elections statutaires du comité et d'un suppléant de l'Office de révision

Le comité devant être réélu cette année, Messieurs Blaise Duc et José Baechler renoncent à une réélection. Les autres membres acceptent de continuer leurs mandats respectifs au sein du comité. Jusqu'à présent, le comité se composait de 9 membres. Puisqu'il n'est pas obligatoire d'être autant, le président propose de passer de 9 à 7 membres. Les membres actuels sont MM. Martin Blaser, Pascal Chassot, Frédéric Javet, Adrian Kramer, Thierry Messer, Denis Dessibourg et Frédéric Ménétrey.

Le comité est élu en bloc par acclamations.

Le président passe à l'élection de l'Office de révision. M. Jacques Bovet sort de l'Office de révision, Lucas Jauner reste comme réviseur, et Daniel Spahr qui était suppléant est maintenant réviseur. Le comité propose comme suppléant Monsieur Jean-Luc Pochon de Dompierre. Il n'y a pas d'autre proposition, M. Pochon est élu par acclamations.

6. Elections du président

Comme stipulé dans les statuts, l'Assemblée doit élire le président. M. Martin Blaser, membre du comité est proposé. Le nouveau président Martin Blaser est élu par acclamations.

M. Martin Blaser s'exprime sur son élection. Il remercie l'Assemblée pour sa confiance et se réjouit d'assurer ses futures fonctions de président. Il remercie particulièrement Messieurs Baechler et Duc pour leur travail et leur souhaite tout plein de succès pour la suite.

Monsieur Duc remercie en son nom et celui de M. Baechler le comité pour la joie et motivation partagée et témoignée durant toutes ces années.

6.1 Election d'un délégué à la Fédération suisse des betteraviers

La dernière élection est celle pour la Fédération suisse des betteraviers. M. Martin Blaser est proposé pour siéger à la Fédération suisse des betteraviers. Il est élu par acclamations.

7. Campagne 2019 (Aarberg)

Monsieur Guido Stäger, CEO de Sucre suisse SA, remercie l'assemblée et commence par présenter la campagne 2019.

Il mentionne le rendement moyen par ha qui dépassait les 80 tonnes. Le taux de sucre moyen actuel est de 16.3 et d'après lui, il s'agirait du pire résultat depuis ces 20 dernières années. Il constate bien les conséquences du Syndrome Basses Richesse (SBR).

La sucrerie ainsi que ses objectifs sont présentés et le il complète par un bref rapport des années écoulées.

Il passe ensuite la parole à M. Peter Imhof, directeur Service betteravier de Sucre suisse SA.

Il salue l'assemblée et projette la courbe de prix de l'Union européenne et la commente. Il explique que le problème est que le sucre est trop bon marché. Un autre souci à relever est le SBR, qui deviendra plus problématique au fil des années. Malgré les 240'000 tonnes de sucre

Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

disponibles, cette quantité ne suffit pas, et de nouvelles infrastructures doivent être mises en place.

En conclusion, il encourage l'assemblée à promouvoir les campagnes. Il tenait à remercier le comité pour son engagement envers la betterave, pour tout le travail qui a été fait, et qui sera fait à l'avenir.

M. Cyrille Gassmann remercie M. Imhof d'avoir abordé le sujet de la logistique betteravière. Il souhaitait entendre les représentants des sucreries au sujet de la vision logistique de la betterave dans la broye.

On lui répond que la vision des 10 prochaines années serait de transporter plus de betteraves via les routes.

M. Gassmann souhaiterait voir ces choses bouger plus vite. On insiste sur le fait qu'il faut trouver des solutions adaptées et que cela prend du temps si l'on veut faire les choses bien.

Le président met un terme aux débats en expliquant que le problème ne sera pas réglé à ce jour. Il donne la parole à M. Josef Meyer, président de la Fédération suisse des betteraviers.

M. Josef Meyer remercie Messieurs José Baechler et Blaise Duc pour le travail fourni ces dernières années, il a toujours apprécié leur travail. Il remercie M. Martin Blaser d'avoir accepté le mandat. Il présente le déroulement de cette présentation et entame avec le prix des betteraves.

Le prix de base est assez stable, même si pour les années 2018 et 2019 on constate une légère augmentation. Les primes touchées pour le sucre sont de moins en moins importantes depuis 2015. Il présente ensuite la relation entre le prix du sucre et celui des betteraves.

L'étude faite en 2019 était une demande de la Confédération pour s'accorder sur les mesures et les primes de cultures. Elle était pilotée et financée par les quatre partenaires suivants : la Fédération suisse des betteraviers, la sucrerie, l'Union suisse des paysans et l'OFAG.

Grâce aux informations récoltées dans l'étude, ils ont pu calculer si la sucrerie était vraiment performante en rapport à celles de l'étranger. Les résultats démontrent que l'usine est plus performante que les usines à l'étranger. Un défaut fait surface : le prix auquel le sucre est vendu a poussé la sucrerie à puiser dans les réserves. M. Meyer projette les possibilités de résultats de la fermeture d'une usine. Il conclut qu'une seule usine n'est pas suffisante pour l'avenir.

La fédération voudrait garder la même quantité d'hectares nécessaires à la production de betteraves. Il énumère les divers changements qui ont eu lieu cette année au sein de la fédération. Il termine en expliquant que cette année, des décisions doivent être prises afin de pérenniser la production de betterave en Suisse.

Le président remercie M. Meyer pour sa présentation et donne la parole à l'assemblée.

On remercie M. Meyer d'avoir ouvert la porte à des suggestions. Il souhaiterait se pencher sur les prochaines négociations avec l'accord professionnel. Il voudrait obtenir un tarif unique de prise en charge des betteraves. Sans cela, les tensions vont continuer car tout le monde possède son mode de fonctionnement.

On le remercie pour sa proposition qui n'est pas simple à réaliser mais clairement une bonne idée. Le président demande si la fédération est d'accord que certains producteurs de betterave arrêtent cette culture. M. Imhof répond que cette situation est embêtante. Le taux des 80% imposés ont été mis en place dans le but de maintenir la surface. Si ce producteur n'exploite plus de

Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

betteraves, la réponse sera probablement négative.

M. Blaise Duc souhaiterait savoir si la rumeur d'un supplément de CHF 1'000.-/hectare pour les surfaces cultivées est vraie. On lui répond que non. En effet, la betterave ne devrait pas coûter plus cher à la sucrerie que le système actuel.

Le président donne ensuite la parole à M. Fritz Glauser, président de l'Union des paysans fribourgeois.

M. Fritz Glauser remercie le président ainsi que le président élu pour l'invitation.

Il entame sa présentation par les initiatives. Il invite tous les paysans à oser parler des conséquences désastreuses des futures initiatives, car la réussite ou l'échec pourrait dépendre de cela. Il soutient que les consommateurs ne savent pas comment sont produits les aliments. Heureusement que les cantons et la Confédération soutiennent les paysans à ce sujet. Il invite l'assemblée à se servir des panneaux de campagne qui ont été mis à disposition.

Le contre-projet des initiatives devrait être synchronisé avec la PA22+.

Pour conclure, il invite cordialement l'assemblée aux assemblées de district de l'UPF au mois de février, et souhaite à tout le monde une bonne année 2020.

8. Informations du Centre betteravier suisse

M. Basile Cornamusaz prend la parole et remercie l'assemblée.

Il explique que suite à l'interdiction des néonicotinoïdes, une pression s'est ajoutée sur les producteurs. Quelques mesures ont été mises en place pour diminuer au maximum les dégâts. Il rappelle que toutes les betteraves de la même parcelle ne seront pas dans le même état. En effet, il y a toujours plus de dégâts dans les bords de parcelles. Il cite d'autres cas pendant lesquels les cultures ont subi des dommages. Les principaux ravageurs sont les pucerons noirs. Certaines zones côtières observent déjà des cas de jaunisse virale en raison du puceron vert. L'alternative en cas de pucerons verts en Suisse serait de compter sur les auxiliaires. La région du Seeland pourrait être sujette au problème de la cicadelle.

Il donne quelques informations sur les différentes variétés, leur culture et la procédure à suivre. Le but serait de pouvoir relever les défis à venir dans la production de betteraves.

On demande s'il y aura de nouveaux fongicides à disposition. On lui répond que pour la saison 2020, il n'y en aura manifestement pas.

On demande si la couleur du feuillage a une influence sur le taux de sucre. On répond que non, c'est le SBR qui a une influence sur la teneur en sucre.

Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

9. Divers

Le président donne la parole à M. Didier Castella, Conseiller d'Etat.

Il mentionne le changement climatique comme défi majeur pour l'agriculture.

Les enjeux agricoles actuels tels que l'initiative sur l'eau propre ainsi que l'initiative visant à abolir les produits phytosanitaires sont en recherche de solutions grâce au soutien de la Confédération et du canton.

La production de sucre en Suisse est une nécessité. Il incite à la recherche de solutions viables et durables. Il soutient que l'année 2020 sera une année cruciale pour la betterave à cause de ses deux initiatives extrêmes.

Il tient à prononcer quelques mots sur l'initiative « eau propre » qu'il qualifie d'initiative purement agricole. En effet, cette dernière bloquerait les paiements directs aux exploitants qui utilisent encore des pesticides et nourrissent leurs bêtes avec du fourrage produit hors de l'exploitation. Il explique ce que cette initiative mettrait en danger la production sucrière et la production bio. Cette dernière ne pourrait pas totaliser un volume de production suffisant. Il conclut en remerciant l'assemblée et en leur souhaitant une belle année.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme aux débats.

Il annonce que la prochaine assemblée se tiendra le jeudi 21 janvier 2021, à Ried-bei-Kerzers.

Le président remercie le comité pour son travail et la bonne collaboration. Il les encourage à continuer à défendre la culture de la betterave avec la même détermination.

Il remercie également l'assemblée et souhaite à tout le monde une bonne rentrée.

Le secrétaire

Joël ETTER